



Te Manu

N° 24 - Septembre 1998

Bulletin de la Société d'Ornithologie de Polynésie
MANU B.P. 21 098 Papeete

Editorial

Beaucoup d'observations aux îles Marquises pour cette livraison hivernale de Te Manu ce qui n'est pas étonnant quand on connaît la qualité des scientifiques qui y ont résidé pendant plusieurs semaines au cours des derniers mois. Dans ce numéro vous lirez plusieurs articles qui concernent un oiseau somme toute assez commun en Polynésie française, l'aigrette de récif mais peut être a t'elle désormais un sosie...

On retiendra aussi que notre Vice-Président a pu rencontrer le (ou la ?) Ministre de l'Environnement Dominique Voynet et lui remettre un exemplaire du livre Te Manu.

P. Raust

AU SOMMAIRE

- Observations Ornithologiques
- Le Matuku blanc
- Sauvegarde du Monarque
- Conférence sur les oiseaux...
- Nouvelles du Monde
- Livres, Revues & Articles
- Article Scientifique
- Les EBAs de Polynésie



Pihiti - Vini ultramarina

SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 16h30 **au local de la FAPE, 10 rue Jean Gilbert, dans le quartier du commerce** à Papeete

:

- Vendredi 2 octobre 1998
- Vendredi 6 novembre 1998
- Vendredi 4 décembre 1998

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

RETROUVE : LE PIHITI A NUKU HIVA

A l'occasion de son travail de recensement des Upe (*Ducula galeata*) sur l'île de Nuku Hiva Jolt EVVA stagiaire du CIRAD a pu observer a plusieurs reprises des loris des Marquises (*Vini ultramarina*) dans le nord de l'île. Dans un premier temps c'est trois oiseaux qu'il a vu simultanément, puis a une autre occasion sept ont été vus (mais peut être certains sont ils passés plusieurs fois devant lui). On peut être certain de l'identification de cet oiseau assez caractéristique d'autant que Jolt a résidé quelques jours sur Ua Huka où il a eu tout le loisir de l'étudier avec J.-C. THIBAUT. C'est donc une bonne nouvelle puisque le Pihiti était considéré comme disparu de Nuku Hiva où LIBERMANN et KUEHLER ne l'avaient pas trouvé en 1991. Par contre il reste invisible à Ua Pou où J.-C. THIBAUT l'a vainement recherché lors de son séjour.

DECOUVERT : LE PETREL DE TAHITI A UA HUKA

Décidément quand on cherche des pétrels de Tahiti on en trouve partout ! Après la découverte de sites de nidification aux Gambier il y a deux ans, voilà que J.C. Thibault nous confirme que *Pseudobulweria rostrata* niche à Ua Huka. Jusqu'ici il n'était connu que de Nuku Hiva, Tahuata et Hiva Oa aux Marquises.

PERDU : LE MONARQUE MARQUISIEN A UA POU ET NUKU HIVA

Malgré des recherches intensives, entre autre dans des sites où il avait été vu par le passé, J.-C. THIBAUT n'a pas retrouvé de Monarque Marquisien, *Pomarea mendozae* sur l'île de Ua Pou. Jolt EVVA ne l'a pas non plus observé à Nuku Hiva. Comme il a vraisemblablement disparu de Hiva Oa et de Tahuata dans les années 70, la dernière population encore relativement importante (environ 200 à 250 couples) de cette espèce est la forme P. m. motanensis

sur l'île de Motane. Malheureusement, bien que cette île soit classée réserve naturelle, son milieu y est gravement mis en péril par la prolifération des moutons.

LE MATUKU BLANC AUX ÎLES MARQUISES

L'Aigrette sacrée (*Egretta sacra*), seul grand héron connu dans le Pacifique sud-oriental, est appelée matuku ou matu'u aux îles Marquises, 'otu'u dans la Société et kotuku aux Tuamotu. On reconnaît une « phase » grise et une autre blanche dont les proportions respectives changent selon les archipels (cf. L'Oiseau sur la Branche, Te Manu n° 21); il existe une majorité d'oiseaux blancs aux Tuamotu, une majorité d'oiseaux gris dans la Société et seulement des oiseaux gris aux îles Marquises. Cette répartition ne semble pas avoir changé durant le 20ème siècle avec un effectif d'oiseaux contactés de plusieurs centaines (Mayr & Amadon 1941, Holyoak & Thibault 1984). Les observations ces dernières années de plusieurs hérons de couleur blanche aux îles Marquises amènent cependant à s'interroger : les aigrettes de couleur blanche sont-elles devenues plus communes en Polynésie depuis quelques temps, ou alors certaines de ces observations ne concernent-elles pas une autre espèce ?

Nos interrogations reposent sur quatre mentions de matuku blancs observés durant cette dernière décennie aux îles Marquises. Seitre & Seitre (non daté) citent le témoignage des habitants de Ua Pou recueilli en 1989 indiquant la présence d'un héron blanc « particulièrement confiant qui est resté quelques temps dans la baie de Hakahau peu après le cyclone de 1983 ». Dans la même île, le Père Gilbert (comm. Pers.) nous indiquait en août 1998 qu'un héron blanc stationna sur la plage de Hakahau quelques années auparavant. A Ua Huka, Jean-Yves MEYER (comm. Pers.) observa un héron blanc sur la plage de Vaipae'e le 29 juin 1997. Dans la même île, un héron blanc fut encore signalé durant la première semaine d'août 1998, observé par de nombreux habitants sur le plateau près de l'aéroport (Léon LICHTLE et Benjamin TEIKIHUAVANAKA, comm. Pers.); il présentait toutefois la particularité de se poser sur le dos des bœufs

et de se déplacer à côté des chevaux, l'allure générale et le comportement de l'oiseau rappelant à Robert Sulpice (comm. pers.) les hérons qui fréquentaient le Parc zoologique de San Diego, USA.

Comment expliquer ces quatre observations d'aigrettes blanches depuis quelques années aux îles Marquises, alors que seulement des aigrettes grises avaient été signalées auparavant ? Des visites plus fréquentes depuis une dizaine d'années de la part de naturalistes susceptibles de recueillir des témoignages sur un oiseau dont la coloration du plumage a pu intriguer les habitants des îles Marquises expliquent certainement cet afflux d'observations. En nous basant sur des recensements récents, nous pensons pouvoir rejeter l'hypothèse d'un accroissement des oiseaux de couleur blanche en Polynésie; on peut également difficilement admettre que les aigrettes sacrées de couleur blanche se déplacent plus souvent qu'auparavant depuis les îles Tuamotu, là où elles sont les plus communes. En revanche le témoignage recueilli à Ua Huka en 1998 suggère - par son comportement - que le matuku blanc observé par les habitants était un héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*). C'est une espèce dont la répartition est en pleine expansion, notamment dans les îles du Pacifique (Del Hoyo et al. 1992), ayant été également introduit à Hawaï où ses effectifs ne cessent d'augmenter (Pratt et al. 1987). Nous sommes donc amenés à nous interroger sur la possibilité que des hérons garde-bœufs visitent désormais plus ou moins régulièrement la Polynésie orientale, notamment les îles Marquises, l'archipel le plus proche des îles Hawaï. Leur habitude de fréquenter les prairies où paissent soit des bœufs, soit des chevaux, doit donc inciter les observateurs à le rechercher activement dans les îles de Polynésie où existent un embryon d'élevage de bétail.

Jean-Claude Thibault & Isabelle Guyot

Références :

- Del Hoyo, J., Elliot, A. & Sargatal, J. eds. (1992) *Handbook of the birds of the World*. Vol 1. Lynx Edicions, Barcelona.
- Holyoak, D.T. & Thibault, J.-C. (1984) Contribution à l'étude des oiseaux de Polynésie orientale. *Mem. Mus. Nat., Paris*. 127. 1-209.
- Mayr, E. & Amadon, D. (1941) Birds collected during the Whitney South Sea Expedition. 46. Geographical variation in *Demigretta sacra* (Gmelin). *Amer. Mus. Novit.* 1144.
- Pratt, H.D., Bruner, P.I., & Berrett, D.G. (1987) *The Birds of Hawaii and the Tropical Pacific*. Princeton Univ. Press.
- Seitre, R. & Seitre, J. (non daté) *Causes de disparition des oiseaux terrestres de Polynésie française*. SPREP Occasional Paper series n°8. South Pacific Commission, Nouméa.

N.D.L.R. *Jolt EVVA nous a signalé que vers la fin du mois d'août un matuku blanc avait été observé sur l'île de Nuku Hiva. Cet oiseau avait le même comportement curieux pour les habitants qui connaissent bien le matuku : il suivait les chevaux au paturage. Plus intéressant les tarsi de l'oiseau étaient de couleur noire ce qui est bien le cas chez le héron garde-bœufs en dehors des période de reproduction, alors qu'ils sont jaunes chez l'aigrette de récif.*

PROGRAMME DE SAUVEGARDE DU MONARQUE DE TAHITI

Programme financé par le FIDES

Dans le cadre de la deuxième phase du programme de sauvegarde du Monarque de Tahiti, J.-C. THIBAUT a séjourné aux îles Marquises et plus particulièrement à Ua Huka pour étudier Pomarea iphis. L'étude de la biologie d'une population encore abondante doit permettre de mieux comprendre les raisons du déclin de l'espèce de Tahiti.

La convention d'étude entre le Territoire et la Société d'ornithologie de Polynésie a enfin été signée en août par notre président Tony ADAMS et le nouveau Ministre de l'Environnement Mme Lucie LUCAS. Grâce à cela nous allons pouvoir toucher la subvention prévue pour cette opération qui a été entièrement préfinancée par MANU.

Pacific Development and Conservation Trust

Notre programme complémentaire pour la dératisation des sites de reproduction du Monarque de Tahiti ayant été accepté par le P.D.C.T. (Le fonds Franco-Néo Zélandais créé après l'affaire du Rainbow Warrior) en mai nous avons touché la subvention de 18 400 \$NZ soit 1 million de F CFP dès le mois d'août.

Sur les conseils de J.-C. THIBAUT nous avons débuté la mise en place des appâts raticides fin août et cette opération devrait continuer jusqu'à octobre.

Nous serons renforcé par Peter GAZE, spécialiste Néo Zélandais dès la fin septembre. Son expertise nous sera utile pour l'évaluation des premiers résultats. Il tentera également de baguer des oiseaux et participera à des recherches dans d'autres vallées limitrophes de celles où l'on trouve encore des Monarques.

Conférence sur les Oiseaux du Pacifique à Sydney en juillet 1998

La grande messe annuelle de la Société de la Biologie de la Conservation s'est tenue cette année et pour la première fois dans le Pacifique, à Sydney en Australie (Macquarie University, 13-16 juillet 1998). L'un des 23 symposiums était consacré à la conservation et l'extinction de l'avifaune des îles du Pacifique. JYM y était (comme intervenant dans un autre symposium sur les espèces envahissantes). Il a pu assister à des interventions orales sur la structure génétique des martin-chasseurs de Micronésie (en relation avec les problèmes de conservation ex situ en zoo des martin-chasseurs de Guam pratiquement tous éliminés suite à l'introduction du serpent brun arboricole *Boiga irregularis*), sur un modèle mathématique de fluctuation des populations de pinsons sur la petite île de Nihoa à Hawaï (quelle est la taille minimale de ces populations pour éviter l'extinction totale suite à des perturbations naturelles ?), sur les mouvements du *Ducula pacifica* aux Samoa américaines en relation avec la topographie (JYM n'y a rien pigé !), sur les causes du déclin du Elepaio (*Chasiempis sandwichensis*) à O'ahu, un oiseau qui semble très bien s'adapter aux forêts secondaires avec une végétation très perturbée, sur les nouvelles données concernant la malaria aviaire à Hawaï (développement d'une résistance à la maladie chez les oiseaux de basse et moyenne altitude). Enfin, F. Courchamp, un jeune biologiste/modélisateur (Université de Bordeaux II/University of California at San Diego) a présenté un exposé très remarqué et tout à fait intéressant sur le processus d'hyperprédation, ou comment l'élimination d'un superprédateur comme le chat peut entraîner une diminution plus rapide des populations d'oiseaux en raison d'une augmentation des mésoprédateurs comme les rats (en d'autres termes, la présence du chat protège les oiseaux !). Les formules mathématiques et le modèle sur ordinateur sont très convaincants. Qu'en est-il vraiment sur le terrain ?

NOUVELLES DU MONDE

Tentative d'introduction massive du Merle des Moluques à Madagascar



"A Atuona, la maison, toujours entourée de merles qui venaient piller les régimes de bananes suspendus aux branches, était envahie régulièrement par des essaims de guêpes. Gavés de bananes charnues, les oiseaux avaient oublié le contrat signé avec leurs importateurs"

A.SERSTEVENS, Tahiti et Sa Couronne (1950)

Les quelques 90 membres du Groupe des Spécialistes des Espèces Envahissantes ("Invasive Species Specialist Group" appartenant au "Species Survival Comitee" de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature ou UICN) ont reçu le 22 juin dernier un message désespéré envoyé sur courrier électronique par le Dr. Frank Hawkins, conseiller technique de BirdLife International à Madagascar. Celui-ci informait le groupe qu'un entrepreneur privé venait de proposer au gouvernement malgache d'introduire dix mille couples de Merles des Moluques (*Acridotheres tristis* L., "Indian Myna" en anglais) pour lutter contre les sauterelles qui pullulent actuellement à l'Ouest du pays. Ces oiseaux sont déjà présents à Madagascar, mais restent peu communs. Le Ministre des Eaux-et-Forêts de Madagascar a donc demandé à Bird-Life International si cette introduction : 1) aurait un effet positif en diminuant significativement les populations de sauterelles 2) n'aurait pas d'effet néfaste sur les oiseaux endémiques locaux. "Can anybody help ?" lançait le Dr. Hawkins. Voici quelques extraits des réponses envoyées par quelques uns des membres de l'ISSG :

- Dick Veitch (Département de Conservation, Nouvelle Zélande) : "10 000 bouches en plus à nourrir auront certainement un effet à court terme sur toute sorte de nourriture, puis les 10 000 finiront par mourir et tout redeviendra comme avant. En bref un gaspillage énorme d'argent avec un impact possible sur le milieu naturel... et les sauterelles reviendront" ;

- Quentin Cronk (Royal Botanic Garden, Edinburgh) : "le Merle des Moluques est un oiseau frugivore extrêmement généraliste. Sur l'île de St-Hélène, par exemple, il est le principal agent disperseur de plantes introduites comme *Juniperus bermudiana* et *Lantana camara*, qui sont devenues des plantes envahissantes" ;

- Jeff Waage (directeur de l'ex -Institut International de Lutte Biologique renommé CABI) : "l'introduction de prédateurs généralistes a toujours conduit à de sérieux effets négatifs et est aujourd'hui condamné partout dans le monde. Les Merles des Moluques ont été introduits à l'île Maurice en 1762 pour lutter contre les sauterelles ("Red Locusts") - tout premier exemple au monde de l'introduction volontaire d'une espèce pour la lutte biologique-. Le merle aurait contribué à éliminer ce fléau en 1770, 1933 et 1962 et aurait semble-t'il réduit la fréquence des pullulations... Cependant il y a peu de preuves pour conforter ces hypothèses. Mais le problème à Madagascar est très différent, car la sauterelle *Locusta migratoria* est indigène de Madagascar avec un grand nombre d'ennemis naturels, et présente des pullulations périodiques naturelles".

- de mon côté, j'ai rappelé que le Merle (appelé également Martin triste) a été volontairement introduit à Tahiti en 1910 pour lutter contre les guêpes, et que les guêpes sont toujours abondantes ! Par contre il devient difficile d'avoir des fruits mûrs dans les jardins à cause de leur voracité. On soupçonne aussi cet oiseau très agressif, batailleur et pilleur de nids, d'avoir contribué à la raréfaction d'oiseaux endémiques, voire la disparition de la fauvette des Marquises dans le village d'Atuona où il a été introduit (contrairement aux villages de Taiohae à Nuku Hiva ou de Vaipae à Ua Huka par exemple où le Merle est absent). J-M Salducci a même vu un Merle des Moluque poursuivre un u'upa à Tahiti.

Les remarques émises par les membres de l'ISSG permettront peut-être d'empêcher cette tentative d'introduction aux conséquences écologiques et économiques désastreuses pour Madagascar... et à l'Histoire de se répéter.

JYM©

LIVRES, REVUES ET ARTICLES



- **SCO INFOS** : N° 18 Mars 1998 : Bulletin de la Société Calédonienne d'Ornithologie.
- **NOTORNIS** Volume 44 - 1997 : Index des articles parus en 1997 dans *Journal of the ornithological Society of New Zealand* (en anglais).
- **NOTORNIS** Volume 45, Part 2 June 1998 : *Journal of the ornithological Society of New Zealand* (en anglais).
- **OSNZ News** N° 87, June 1998 : Supplement to NOTORNIS (en anglais).
- **World Birdwatch** - VOLUME 20 . NUMBER 2 2nd EDITION. JUNE 1998 : La revue trimestrielle de BirdLife International (en anglais).
- **PROE Rapport Annuel** 1996/1997. Programme régional océanien de l'environnement
- Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique 1997-2000. Programme régional océanien de l'environnement
- **CITES DIGEST** Volume 2 Issue 2 - June 1998 : Bulletin de la CITES

Article scientifique

Utilisation de l'Habitat par les Aigrettes des Récifs en Australie et en Polynésie française

par

Eric Dorfman & Jason Cummings

School of Biological Sciences, A08, The University of Sydney, 2006, AUSTRALIA

(traduction de JYM)

Le 'Otu'u ou aigrette des récifs, *Egretta sacra*, est un échassier trouvé communément à travers tout le Pacifique tropical. Il présente un dimorphisme de couleur, avec des individus blanc ou gris. L'espèce est trouvée dans de petites îles et sur les zones côtières d'îles plus grandes, dont l'Australie. L'aigrette des récifs recherche sa nourriture sur les platiers récifaux et dans d'autres habitats à eau peu profonde, se nourrissant de petits poissons comme les blennies et les gobies et de petits crustacés. Dans les zones côtières tropicales où la variation de la marée est grande, comme en Australie, la disponibilité de la nourriture pour l'aigrette des récifs fluctue énormément durant la journée et selon le mois.

Pendant les deux dernières années, nous avons observé des aigrettes des récifs à Heron Island, sur la Grande Barrière de Corail en Australie. La population des aigrettes des récifs à Heron Island est d'environ 250 individus et le nombre d'aigrettes blanches est plus important que celui des grises d'environ trois pour un. Notre travail en Australie a consisté à mesurer le succès dans la recherche de nourriture et d'analyser les signaux que les aigrettes utilisent pour trouver cette nourriture. Nos résultats suggèrent que les différences pour rechercher la nourriture induites par la marée influence le comportement et l'utilisation de l'habitat. A marée descendante, les aigrettes recherchent leur nourriture sur le platier récifal se déplaçant vers le rivage quand la marée monte. Sur le platier récifal, les aigrettes apparaissent utiliser d'autres individus de la même espèce comme

signaux de recherche de nourriture, se pourchassant entre elles vers des zones localisées de concentration de proies. A marée haute, des aigrettes individuelles suivent l'une des deux stratégies, défendant à la fois de petits territoires de chasse dans l'intérieur boisé de Heron Island, ou restant dans des colonies disjointes et non agressives sans rechercher de nourriture. Des chercheurs ont suggéré auparavant que le succès de chasse pour un individu gris ou blanc est plus grand quand il se trouve sur un environnement de sa propre couleur : les aigrettes blanches recherchent leur nourriture plus efficacement quand elles sont

sur des sables blancs ou des bords de plage, et les aigrettes grises ont plus de succès sur du sable noir, le long des rochers ou des pâtés coralliens. Nos recherches montrent que, bien que les aigrettes grises ont un taux de capture plus élevé sur le platier récifal, une proportion équivalente d'aigrettes blanches et grises possède des territoires.



Plus d'études sont nécessaires pour comprendre comment les conditions de marée favorisent les aigrettes grises ou blanches et comment les deux morphes (phases) de couleur sont maintenus dans cette population à reproduction croisée.

Nous avons décidé de comparer notre étude populationnelle à une autre population dans une zone avec un régime de marée différent. Nous avons choisi les îles de la Société car la plupart des travaux sur l'aigrette des récifs hors d'Australie provient de là-bas. La variation de la marée en Polynésie française est faible comparée à la Grande Barrière de Corail et les

formations coralliennes sont exposées seulement une ou deux fois par an. Nous nous sommes intéressés à savoir comment cette différence affecte les modes de recherche de nourriture et de distribution de l'aigrette des récifs. Entre décembre et janvier 1998, nous avons étudié le comportement de recherche des aigrettes des récifs sur les îles de Huahine et Moorea. Sur chacune de ces deux îles, nous avons parcouru le périmètre par voiture, recensant approximativement 20% du littoral six fois dans chaque île. Nous avons noté la localisation, la couleur et le comportement de chaque individu observé. La plus grande différence observée entre les deux populations était la plus faible densité (environ un individu pour 20 000 m²) des aigrettes sur Huahine et Moorea, comparée à celle de Heron Island (environ un pour 6 m²). De plus, la phase blanche était virtuellement absente sur les deux îles de la Société. Seulement un individu blanc a été observé durant le mois d'échantillonnage dans les îles de la Société. Avec l'absence de platier récifal exposé, la plupart des aigrettes sur les deux îles de la Société était réduite à rechercher leur nourriture le long du littoral de l'île, les baies et les zones intertidales. De la même façon qu'en Australie, quelques aigrettes de Moorea chassent à l'intérieur des terres, comme dans une ferme d'élevage de crevettes et le long de la bordure des baies, bien qu'aucune n'ait été observée à faire cela à Huahine. Cependant ces relevés anecdotiques montrent que lors des marées de printemps, quand les platiers récifaux sont exposés à Moorea, les aigrettes se déplacent sur le platier récifal exposé pour rechercher la nourriture. Nous émettons l'hypothèse que la plus basse densité et abondance des aigrettes sur Huahine et Moorea, comparée à celles de Heron island, est attribuable à la submersion permanente de leur source de nourriture la plus productive. Les densités d'aigrettes sur les deux îles de la Société pourraient être plus comparables aux zones continentales d'Australie, ou certaines des plus grandes îles continentales boisées en Australie, comme Fitzroy sur la Grande Barrière de Corail, mais cela n'a pas encore été étudié. Cependant, ceci ne répond pas encore à la question de savoir pourquoi les deux phases

devraient apparaître dans de telles proportions différentes dans les deux localités, ou ce qui maintient les deux couleurs dans chaque population. L'efficacité du comportement de chasse de la phase grise était substantiellement plus basse à Huahine et Moorea qu'à Heron Island, peut-être à cause des habitats extrêmement dégradés dans lesquelles les aigrettes polynésiennes se nourrissent. Malheureusement, nous n'avons pas vu l'individu blanc en train de chasser, ainsi l'efficacité différentielle entre les deux couleurs ne peut pas être établie pour les îles de la Société. Certainement, la plupart de l'habitat potentiellement exploitable serait plus proche en couleur pour les individus sombres mais ceci est peu probant.

A l'échelle de la distribution de l'espèce, les individus blancs apparaissent coïncider complètement avec la présence de récifs coralliens, alors que les individus gris peuvent être trouvés de la Chine jusque la côte Sud de l'Australie. Ceci pourrait suggérer que les individus blancs sont des "spécialistes coralliens", mais alors nous devons nous interroger pourquoi nous trouvons des individus gris avec un succès de chasse plus grand sur les platiers récifaux à Heron Island ? Il semble plus probable que la réponse à cette question se trouve dans des forces à plus grande échelle, comme la marée, interagissant avec l'aptitude du site à subvenir aux demandes de l'espèce, et peut-être de l'histoire génétique. Notre travail actuel inclut des expériences de manipulation sur les comportements de chasse et les comportements agressifs en Australie, et des cartographie prédictive en utilisant l'imagerie satellitaire et des estimations de populations dans le Pacifique Sud. Des études génétiques sont également prévues. Avec de nombreuses zones où l'aigrette des récifs est sous la menace de l'influence humaine, nous espérons utiliser ce travail pour estimer les menaces potentielles avant que l'espèce ne décline. Nous espérons également que cette étude puisse servir comme modèle pour les travaux de conservation sur d'autres espèces plus gravement menacées comme le héron vert (*Butorides striatus*).

Les Zones d'Endémisme Aviaire De Polynésie Française

211 Rimatara CRITIQUE

Habitats typiques Horticulture et forêt, Surface 8 km² Altitude 0-80 m
maquis de makatea

Pays Polynésie française (France)

Principales menaces Disparition

des habitats (en raison de l'extension des cocoteraies)	Espèces Endémiques	Menacées	Total
	Confiné à cette EBA	1	2
Importance Biologique •	Présent dans autre EBA	0	0
Niveau actuel de menace •••	Total	1	2

Caractéristiques générales

Rimatara est une île exondée de l'archipel des Australes (ou Tubuai) et c'est la seconde plus petite des EBAs après Laysan (EBA 216). Les autres îles de l'archipel des Australes sont Maria, Rurutu, Tubuai, Raivavae et à 300km au sud est Rapa (traitée comme une Zone Secondaire s136) et Marotiri. Toutes ces îles font partie de la Polynésie française, territoire d'outre-mer français (voir aussi EBAs 212-214, et Zone Secondaire s136).

Sur Rimatara, le centre de l'île est formé de collines volcaniques érodées autrefois boisées entourées d'un anneau discontinu de marécages. Le platier corallien surélevé ('makatea') forme un rempart côtier dans la moitié nord ouest de l'île couvert de forêt et de broussailles, alors que la moitié sud est formé d'une plaine côtière étendue.

Espèces à répartition réduite

En raison de la reconnaissance récente du statut d'espèces particulière d'*Acrocephalus rimatarae* (anciennement considérée comme une sous espèce de *A. vaughani* par Sibley et Monroe 1990, mais traitée comme une espèce à part par Graves 1992 et Sibley et Monroe 1993; voir EBA 215 et Zone Secondaire s137), Rimatara, avec deux espèces endémiques satisfait aux critères d'une EBA.

Vini kuhlii, la deuxième espèce endémique qui existe dans cette EBA, est aussi présente sur des îles du Kiribati (Zone Secondaire s134), où elle a été apparemment introduite et il est supposé par Steadman (1991) que l'espèce était largement répandue dans les Iles Cook Méridionales avant 1800 mais qu'elle s'y est éteinte en raison de son exploitation par les Polynésiens.

En général les îles Australes sont mal connues et Maria et Marotiri n'ont pas été correctement étudiées par un ornithologue. Une espèce non identifiée d'*Acrocephalus* a été notée à Raivavae en 1968 mais n'a pas été retrouvé en 1990 (Seitre et Seitre 1991) et pouvait donc être un oiseau erratique.

Menaces et Sauvegarde

Aujourd'hui la plaine côtière est plantée d'une cocoteraie typique et les pentes des collines de landes à fougère, de prairies naturelles et de reboisements alors que les régions intermédiaires forment une ceinture cultivée qui est plantée de végétaux alimentaires récemment introduits.

Cette modification de l'habitat ne paraît cependant pas représenter une menace importante pour la survie des deux espèces endémiques. En 1989 *Acrocephalus rimatarae* était commune (bien qu'aucune estimation chiffrée de la population n'ait été faite) et largement répandue particulièrement dans les zones basses (Seitre et Seitre 1991). En 1992 *Vini kuhlii* était considéré comme commun dans la ceinture horticole, moins fréquent dans les collines et la cocoteraie et rare dans la brousse de la zone à 'makatea' (avec une population totale de 905 oiseaux) (McCormack et Künzle 1996).

Statut et habitat des espèces endémiques

Espèces (par ordre taxonomique)	Statut général	Autre EBAs (et Sas)	Habitat
Lori de Rimatara <i>Vini kuhlii</i> 1	EN	-	Zones d'horticulture boisées, cocoteraies, rarement forêt
Fauvette de Rimatara <i>Acrocephalus rimatarae</i>	NE	-	Forêt et broussailles, roseaux

Statut général	EX	Eteint	cd	Dépendant de Mesures de Sauvegarde	Autres EBAs (et Sas)
	EW	Eteint dans la nature	nt	Risque de Menace Limitée	Notes 1 Introduit à Kiribati (Zone Secondaire s134).
	CR	Critique	lc	Absence de Données	
	EN	Menacé	DD	Non Evalué	
	VU	Vulnérable	NE	Non Evalué	

L'effet des espèces introduite peut cependant être sérieux en raison de la taille extrêmement réduite des zones d'habitat des deux espèces ; bien que le statut d'*Acrocephalus rimatarae* en matière de menace n'ait pas été évalué par Collar et coll. (1994), il devrait être considéré comme vulnérable sur la base de la taille des habitats. Un étude préliminaire a révélé la présence du rat polynésien *Rattus exulans* et du surmulot *R. norvegicus*, mais pas du rat noir *R. rattus* - ce dernier le plus agile grimpeur des trois étant largement associé au déclin

des oiseaux dans les îles océaniques (Atkinson 1985, Seitre et Seitre 1991), et son absence est vraisemblablement la raison de la relative abondance de *Vini kuhlii* sur Rimatara. La priorité en matière de sauvegarde devrait donc être donnée à la confirmation de son absence et à la mise en place d'un programme visant à en éviter l'introduction accidentelle ; la réintroduction de *Vini kuhlii* dans des îles appartenant à son ancienne aire de répartition est aussi recommandée (McCormack et Künzle 1996).

Rapa

s136

Rapa (40 km², altitude maximum 630 m) est située dans l'archipel des Iles Australes (ou Tubuai) de Polynésie française (voir aussi EBAs 211-214). La végétation est composée de forêts tropicales et secondaires, et des savannes herbeuses qui se développent à la suite des feux et du pâturage des chèvres et des bovins. Rapa est considéré comme une Zone Secondaire à cause de son seul oiseau endémique, le ptilope de Hutton *Ptilinopus huttoni*, qui est confiné dans moins de 3 km² de forêt relique fragmentée et dont la population était estimée à 274 oiseaux en 1989-1990. La principale menace qui pèse sur lui est la diminution et la dégradation de son habitat, bien que la chasse et la prédation par les chats/ou les rats puisse aussi avoir un effet néfaste (Thibault et Varney 1991). L'espèce est classée comme menacée (Vulnérable) sur la base de son aire d'extension réduite et de sa faible population.

Notes de traduction

Pour des raisons de cohérence l'acronyme EBA pour endemic bird area a été conservé et correspond à la traduction Zone d'Endémisme Aviaire.

Le terme Secondary Area a été traduit par Zone Secondaire (d'endémisme)

Traduction Philippe RAUST d'après **ENDEMIC BIRD AREAS OF THE WORLD - Priorities for Biodiversity Conservation** par Alison J. Stattersfield, Michael J. Crosby, Adrian J. Long et David C. Wege. Birdlife Conservation Series No.7 - 846 pages